

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 20 mai 2014

20 h 00 - Ouverture de la séance du Conseil Municipal

SONT PRESENTS :

Muriel MULLER, Sophie BOGDANOVIC, Dominique LAURE-BALDASSARI, Sybille HERICOTTE, Françoise SAMUEL ; Pierre REYNAUD, Pierre-Yves REYNAUD, Serge SAMUEL et Jean SCHÜLER.

SONT ABSENTS EXCUSES :

Carole SHELLSHEAR donne pouvoir à Serge SAMUEL, Jérôme SAMUEL

Serge SAMUEL est élu secrétaire de séance.

DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION (FSL)

Mme le Maire présente un dossier pour aménager un toit et refaire le crépi des façades du garage et des WC dans la cour des écoles. Ces travaux s'élèvent à la somme de 20700 € HT. A l'unanimité, le conseil municipal accepte que ce dossier soit déposé au Conseil Régional pour percevoir une subvention.

PETITE EGLISE

En accord avec Mr et Mme LAVAUD et à l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à signer une convention pour occuper à titre gratuit pendant 10 ans la Petite Eglise.

MOTION EAU

La loi LEMA impose un débit réservé pour la survie des milieux aquatiques, de ce fait les agriculteurs auront une diminution de l'eau gardée pour l'aspersion. Une motion est présentée par la FDSEA et à l'unanimité le conseil municipal vote cette motion pour soutenir l'agriculture.

CONVENTIONS AVEC LE CENTRE DE GESTION

Mme le Maire propose aux conseillers de demander l'aide du Centre de Gestion pour organiser une procédure de mise en concurrence pour passer des marchés d'assurance groupe (risques statutaires et maintien de salaire). A l'unanimité, le conseil accepte de demander des tarifs par l'intermédiaire du Centre de Gestion.

La séance est levée à 22h00.